

Compte rendu de la réunion du bureau du SNGC du 1^{er} octobre 2014

Présents

Michel Salom, Anne David Bréard, Christian Le Provost, Danièle Vaschalde, François Pinoche, Michèle Hébert-Demay

Excusé

Bruno Laversin,

La réunion est ouverte à 14h00 par Michel Salom.

Ordre du jour

1. PATHOS 2 : état des lieux
2. Mouvement pour ou contre la loi de santé (intersyndicale)
3. Analyse de l'enquête à paraître dans le Journal du Médecin Coordonnateur
4. Le CNP de Gériatrie
5. Remplacement d' Alec Bizier à la Commission de Qualification d'Appel
6. Site internet
7. Divers

1 –PATHOS 2

Le CNSA a commissionné Novella pour vérifier la faisabilité sur le terrain des nouvelles ordonnances PATHOS.

Il faudra être particulièrement vigilant sur la valeur du point, mais également sur son coefficient.

2 – Mouvement pour ou contre la loi de santé (Intersyndicale Avenir Hospitalier)

L'intersyndicale maintient son appel à la grève le 14 octobre Les positions du SNGC sont les suivantes :

- Concernant l'attractivité des carrières, nécessité de définir des modalités de revalorisation de la fonction de Praticien Hospitalier, afin d'éviter les abus liés à l'activité privée dans l'hôpital.
- Concernant les gardes, intérêt d'une forfaitisation et possibilité de ne pas les effectuer en cas de problème de santé.
- Concernant la grille salariale : Majoration de la différence de salaire perçu entre le 12^{ème} et le 13^{ème} échelon avec réduction du temps de passage entre ces deux échelons.
- Enfin, concernant le DPC, possibilité de choisir son DPC qui serait seulement ensuite validé par la direction et financé en partenariat avec l' ANFH.

3 - Analyse de l'enquête à paraître dans le Journal du Médecin Coordonnateur

Le SNGC a validé l'enquête nationale parue dans le Journal du Médecin Coordonnateur sur les conditions de travail, le statut et les attentes des MedCo exerçant en EHPAD. Les résultats de cette enquête seront présentés lors des 12^{èmes} assises nationales du médecin coordonnateur, les 25 et 26 novembre prochains.

4 – CNP de gériatrie

Peu de réelles nouveautés concernant le CNP de gériatrie. La formation ODPC pourrait servir aux Sociétés Savantes qui le souhaitent. Le CNP devait être missionné pour travailler sur la tarification de la lettre 34 de gériatrie. Michel Salom rappelle qu'il s'agit d'un dossier devant être traité par le SNGC. Il va proposer à l'Intersyndicale de porter ce projet.

5 – Remplacement d'Alec Bizier à la Commission d'Appel de Qualification.

Danièle Vaschalde remplacera Alec Bizier à la Commission d'Appel de Qualification en Gériatrie.

6 – Site Internet

Les mises à jour sont régulièrement effectuées par le prestataire. Des modifications permettant une navigation plus intuitive sur le site seront apportées en 2015.

7- Divers

A ce jour, 220 adhérents sur les 671 ont payé leur cotisation.

La prochaine réunion du bureau se tiendra au Havre début février. Les gériatres de la région seront conviés. L'actualité syndicale sera présentée et suivie du Conseil d'Administration.